



Construction de dépendances et création d'une mare

Par **cassie85**, le **14/04/2008** à **20:53**

Bonjour,

Nos nouveaux voisins envisagent de créer une mare près de notre clôture ainsi que la création de dépendances pour y élever une cinquantaine de poulets (pour leur usage personnel) sur une période de 4 mois (juin à septembre). Nos chambres et notre salon ont des ouvertures de ce côté de l'installation, et nous craignons des problèmes de bruit et d'odeurs. Notre petite fille est asthmatique et en insuffisance respiratoire. En a t'il le droit bien que nous soyons à la campagne, dans un hameau et que leur terrain est en zone non constructible ?

De plus, je tiens à préciser que des chevaux, des moutons et un coq feront partie de l'ensemble. Je cherche à contacter le Maire de notre commune mais... impossible. Quels sont mes éventuels recours contre ce projet ? Je vais devenir assistante maternelle de jour ou de nuit et je crains que personne ne me confie d'enfants dans ces conditions.

Je vous remercie par avance de tous les conseils que vous pourrez m'apporter.